



Collègues surveillants agressés : impasse d'une politique pénale sécuritaire

Montreuil, le 17/01/2018

La CGT insertion probation apporte tout son soutien aux collègues surveillants suite aux agressions dont ils ont été victimes.

Nous le savons et le martelons, les conditions de travail sont intrinsèquement liées aux conditions de détention. La promiscuité, l'oisiveté, la rupture des liens familiaux ne font qu'augmenter l'angoisse et l'agressivité des personnes détenues qui se répercutent de plein fouet sur les personnels pénitentiaires !

Il serait temps d'avoir une véritable réflexion sur les conditions de travail des personnels travaillant dans les établissements pénitentiaires.

La redéfinition et la valorisation des métiers pénitentiaires doit prendre en compte la dimension éducative et de réinsertion des personnes détenues auxquelles peuvent participer les personnels de surveillance. L'implication des personnels ne peut se faire que dans des conditions de travail sereines et apaisées.

L'annonce de la création de 15000 places supplémentaires de prison est en totale inadéquation avec la volonté affichée d'améliorer les conditions de travail des personnels qui ont besoin d'effectifs et de redonner du sens à leurs missions! Et ce n'est pas le regroupement des détenus dits radicalisés et l'ultra sécurisation des établissements qui pacifiera les relations en détention !

Si la prison est un milieu violent et de radicalité elle ne doit ne plus l'être.

La CGT Insertion probation le redit ; une réflexion profonde, humaniste et progressiste doit avoir lieu sur le sens de la prison et les chantiers justice doivent désormais se faire dans une optique de déflation carcérale et de développement des aménagements de peine et des alternatives à l'incarcération, principaux leviers vers une prison plus digne et respectueuse des droits des personnes détenues mais aussi des personnels pénitentiaires !

CGT Insertion Probation

UGFF-CGT 263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphones 01.55.82.89.69 ou 01.55.82.89.71 – Courrier électronique : spip.cgt@gmail.com

<http://www.cgtspip.org/>